

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Conseil Syndical

Session du 12 juillet 2023

Le douze juillet deux mille-vingt-trois, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Martine BERNON – Arthur BOIX-NEVEU – Florence BOURGEOIS – Philippe DA SILVA LOPES – François FOURCHES – Florian MAITRE – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Excusés : Luc BERTHOUD – Jean-Benoît CERINO – Aloïs CHASSOT – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Christian GOGNY – Thibault GUIGUE – Raphaëlle MOURIC – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : Grégory BASIN à Josette REMY

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 18

Secrétaire de séance : François FOURCHES

Assistaient également à la séance : - Régis DORMOY – Patrice BLANCHOZ - Béatrice RUBEAU -

Date de convocation : 5 juillet 2023

Délibération N° C23-42

CREATION DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES LA PRAIRIE 2

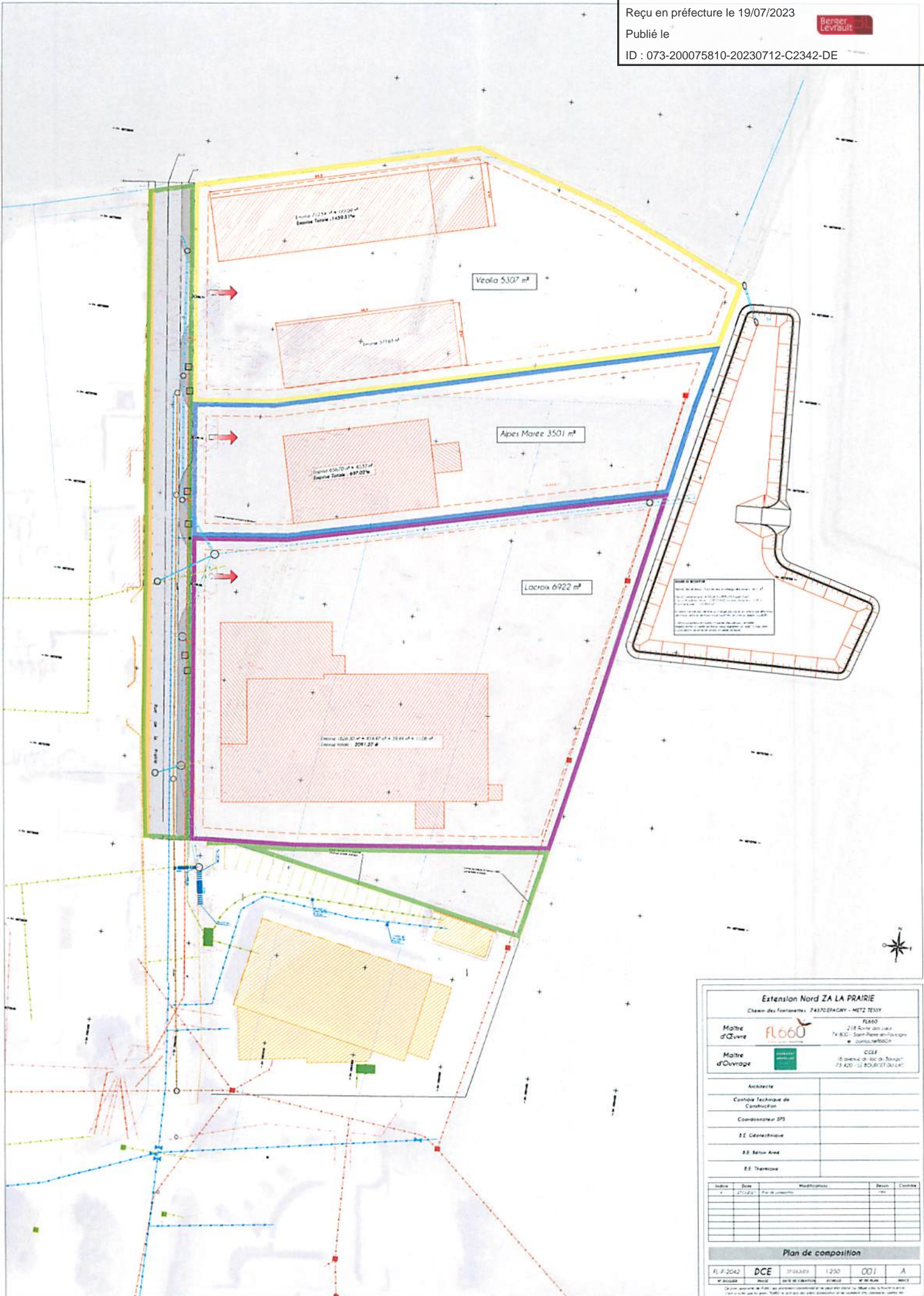
COMMUNE DE VOGLANS

Rapport au Conseil Syndical

Daniel ROCHAIX, vice-président, rappelle que Chambéry Grand Lac économie est compétent pour l'aménagement et l'extension du parc d'activités de la Prairie situé le long de la RD 1504 sur la commune de Voglans.

La zone de la Prairie a été créée et réalisée sous forme de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) par la commune de Voglans il y a plus de 20 ans et se développe maintenant sur une superficie d'environ 14 hectares entièrement commercialisés. Une extension de cette ZAC sur 1,8 hectare a été réalisée en début 2023 par délibération de la commune de Voglans qui était l'autorité à l'origine de la création de ce périmètre de Zone d'Aménagement Concerté.

Cet emplacement au cœur des deux agglomérations est très recherché et une étude d'aménagement a été réalisée pour définir les possibilités d'aménagement et d'implantations



Extension Nord ZA LA PRAIRIE
Chemin des Fontaines - 24370ERACRY - METZ TESSY

Maitre d'Œuvre	FL660	FLE60 218 Route des Lacs 74 830 - Saint-Pierre-lès-Frignettes Canton de BOURGOGNE
Maitre d'Ouvrage	CCFE	CCFE 16 avenue de 100 de Bourges 73 400 - LE BOURGET DU LAC
Architecte		
Contrôle Technique de Construction		
Coordinateur SP3		
E.E. Géotechnique		
E.E. Beton Armé		
E.E. Thermique		

Index	Date	Modifications	Devis	Contenu
1	27/04/23	Plan de composition		

Plan de composition

FL-P-2042	DCE	07/2023	1/250	001	A
N° de plan	Phase	Date de création	Échelle	N° de plan	Version

Ce plan constitue un document de travail et ne doit pas être utilisé sans la présence de l'architecte. Toute utilisation sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.